

**COLLECTION " LU POUR VOUS "**

n°19 - octobre 2022

# Les Révoltes du ciel

**Une histoire du changement climatique  
XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle**

Synthèse du livre de Fabien Locher  
et Jean-Baptiste Fressoz

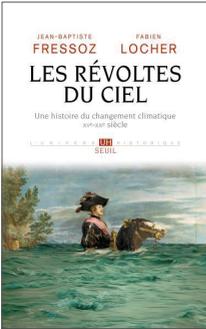
leDoTank

en partenariat avec



# Synthèse rédigée par **Raphaël HANUS,**

ENS Paris-Saclay, à partir de :



F. Locher et J.-B. Fressoz, *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, L'Univers historique, 2020

Jean-Baptiste Fressoz est historien, chercheur au CNRS, membre statutaire du Centre de recherches historiques (EHESS). Ses recherches portent sur l'histoire environnementale, l'histoire des savoirs climatiques, sur l'Anthropocène. Il est l'auteur de *L'Apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique* (Seuil, 2012) et, avec C. Bonneuil, de *L'Événement anthropocène. La Terre, l'histoire et nous* (Seuil, 2016).

Fabien Locher est historien, chercheur au CNRS, il a codirigé les volumes *Posséder la nature. Environnement et propriété dans l'histoire* (avec F. Graber) et *Crash Testing Property: How Disasters Reshape and Reveal Property Institutions* (avec M. Elie).

---

## La collection " Lu pour vous "

La collection " Lu pour vous " propose des synthèses de travaux académiques qui font référence sur des questions liées à la Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises (RSE).

Chaque thématique a vocation à être abordée par des auteurs ayant des opinions contrastées.

Ces notes de synthèse ne présentent pas un avis du DoTank et n'engagent pas sa responsabilité quant aux points de vue exprimés : elles n'ont d'autre ambition que de mettre à la disposition du lecteur des ressources pour sa réflexion et de lui donner envie d'aller plus loin dans la découverte des ouvrages et de leurs auteurs.

# Les Révoltes du ciel

Une histoire du changement climatique

XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle

## Avant-propos

La *doxa* en matière d'histoire environnementale veut que la réflexivité climatique n'ait commencée de se développer que fort récemment, soit au cours de la période qui va des années 60 aux années 90, avec l'émergence de mouvements politiques écologistes porteurs d'un discours critique dirigé à la fois contre la société de consommation, le colonialisme et le productivisme exacerbé par le contexte de Guerre Froide. Au contraire, l'intérêt de l'ouvrage auquel ce *Lu pour vous* se consacre est de montrer que la prise de conscience climatique est beaucoup plus ancienne, très prégnante dans les sociétés d'Ancien Régime, bien qu'elle prenne à cette époque une forme très différente d'aujourd'hui. Ainsi, outre son caractère novateur en matière d'historiographie, le livre de Fressoz et Locher, joliment intitulé *Les Révoltes du ciel*, a le mérite de nous donner à voir la variété des figures prises par l'attention humaine au changement climatique. Il nous donne également à comprendre que les formes contemporaines du souci environnemental que sont le catastrophisme, c'est-à-dire l'idée selon laquelle la crise climatique serait inévitable, et le techno-solutionnisme, qui voudrait que le progrès technique apporte inmanquablement la solution au problème contemporain du traitement de la nature, ne représentent en vérité que des manières récentes et tout à fait contingentes de poser la question du rapport humain à l'environnement. Une fois encore, l'histoire nous apprend que des possibles alternatifs demeurent ouverts, par où elle continue d'exercer une fonction d'éducation pour le présent.

## Introduction

Le présent *Lu pour vous* entend revenir sur un ouvrage récent intitulé *Les Révoltes du ciel. Une histoire du changement climatique XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, écrit à quatre mains par les historiens Fabien Locher et Jean-Baptiste Fressoz, tous deux chercheurs au CNRS et spécialistes des réflexivités environnementales, c'est-à-dire de la manière dont, au long de l'histoire, les sociétés ont conçu, organisé et vécu leur relation à l'environnement. Fabien Locher s'est particulièrement intéressé à la question de la propriété, soit à la façon dont les régimes de possession de la terre conditionnent un certain rapport au monde naturel<sup>1</sup>. Quant à Jean-Baptiste Fressoz, il a surtout travaillé sur la notion d'Anthropocène, qui consiste à envisager l'humanité comme une force géologique à part entière<sup>2</sup>, mais également sur la notion de risque comme traversant notre rapport aux technologies depuis la révolution industrielle<sup>3</sup>.

Dans *Les Révoltes du ciel*, les deux historiens s'intéressent aux réflexivités des sociétés occidentales eu égard à la question du changement climatique d'origine anthropique, c'est-à-dire produit par l'activité humaine. Le sous-titre de l'ouvrage, *Une histoire du changement climatique, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, nous éclaire d'emblée quant à la nature critique de leur projet. Selon eux, le récit usuel qui fait du changement climatique une préoccupation récente, issue des progrès de la science, serait inexacte voire tronquée. Si la tranche temporelle étudiée par Locher et Fressoz commence au XV<sup>e</sup> siècle, soit au tout début de l'ère moderne, c'est que leur thèse principale est la suivante : dès le XV<sup>e</sup> siècle,

---

1. Frédéric GRABER et Fabien LOCHER (dir.), *Posséder la nature. Environnement et propriété dans l'histoire*, Paris, Amsterdam, 2018.

2. Christophe BONNEUIL et Jean-Baptiste FRESSOZ, *L'évènement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil, 2013.

3. Jean-Baptiste FRESSOZ, *L'Apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Seuil, 2012.

les sociétés européennes auraient été tout à la fois enthousiasmées et inquiétées par le changement climatique d'origine anthropique, celui-ci étant d'emblée envisagé par ces dernières comme ayant un caractère global. Le contenu de leurs préoccupations a bien évidemment varié au cours des siècles et ne recoupe que très partiellement les enjeux actuels. Aussi ne s'agit-il pas de se mettre en quête de l'origine de nos problématiques contemporaines, mais bien de ressaisir la manière spécifique de penser le climat qui fut celle de nos devanciers. Si aujourd'hui nous faisons le récit d'une découverte fracassante et d'une prise de conscience récente concernant la possibilité d'un changement climatique d'origine anthropique, c'est seulement parce que, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés occidentales avaient laissé de côté cette question au profit de la certitude d'une stabilité climatique de long terme et de l'insignifiance des actions humaines sur le climat.

# 1.

## Coloniser, déboiser et améliorer le climat du monde (fin du XV<sup>e</sup> – début du XVIII<sup>e</sup> siècle)

Du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les changements climatiques d'origine anthropique sont surtout observés à travers le prisme des voyages coloniaux et de leur enjeux commerciaux et géopolitiques. C'est tout d'abord dans les îles (Madère, Canaries, île Maurice, *etc.*) que les explorateurs observent des phénomènes climatiques qu'ils mettent en lien avec leur activité d'aménagement des terres. Un lien de cause à effet, que l'on retrouvera tout au long des siècles suivants, est établi entre les arbres et la pluie. Les colons, dont le célèbre Christophe Colomb, développent l'idée selon laquelle les arbres attirent la pluie. Là où les terres sont déforestées, rapportent-ils à leurs pays-financeurs, le climat tend à s'adoucir. Ce récit porte à croire qu'il est possible de remédier au climat trop rude de certaines îles par des aménagements opportuns. On pense ici aux pluies diluviennes. Ces affirmations ne sont bien évidemment pas gratuites, elles ont pour but de faire financer la poursuite des voyages et d'attirer des colons supplémentaires dans les îles en les incitant à s'y installer afin d'en tirer tout le parti commercial.

Cette tendance aménageuse liée au désir d'amélioration du climat ne s'arrête pas aux îles et s'exporte sur le continent, notamment Américain. Là où le climat est rude, dit-on alors, c'est parce que les aires n'ont pas été aménagées. Se développe alors à nouveau l'idée somme toute très ancienne selon laquelle les humains sont moralement tenus de travailler la terre. Un rude climat serait la conséquence logique d'un manquement aux ordres divins.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on commence à écrire une histoire des peuples, de leurs rapports à l'environnement et des climats qui en résulteraient. Selon cette histoire, certaines populations resteraient nomades et n'aménageraient pas leurs territoires, ceux-ci demeurant hostilement froids ; d'autres les aménageraient effectivement mais leurs aménagements iraient à vau-l'eau, entraînant une ruine des terres par la sécheresse ; enfin, des populations comme celles du nord de l'Europe se seraient sédentarisées, auraient réussi à adoucir le climat par des aménagements opportuns et seraient ainsi parvenus à pérenniser un « doux climat ». On voit bien ici comment se déploie un discours venant légitimer l'installation et les aménagements coloniaux en l'appuyant sur une hiérarchie ethno- raciale justifiant d'abord l'esclavage puis l'expropriation des populations autochtones au profit des occidentaux, réputés plus capables de ménager un climat amène.

## 2.

### Être bon gestionnaire, connaître et modérer le climat (milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle)

La philosophie baconienne infuse également les conceptions climatiques en promouvant une expérimentation visant à contrôler la nature afin qu'elle vienne servir les desseins humains. Se développe donc une pensée du changement climatique d'origine anthropique très positive. L'action humaine – sous-entendu européenne et donc coloniale – doit rendre le climat favorable pour obtenir des terres habitables, prospères et rentables. Cette pensée conçoit le changement climatique d'origine anthropique à l'échelle globale : l'action humaine peut avoir lieu partout. D'autre part, elle pense le cycle de l'eau comme une production divine, organisée par le Créateur à l'échelle du globe. C'est donc tout le globe qui devrait être aménagé par les humains à l'image de l'Europe, civilisée par sa bonne exploitation. On le voit, c'est un véritable anthropocène colonial qui est pensé ici.

Pour autant, des inquiétudes à l'égard du changement climatique d'origine anthropique existent déjà du côté des européens, même si elles restent mineures dans un premier temps. On se dit que si l'on coupe trop d'arbres, on risque d'assécher le climat et de rendre la terre stérile : l'entreprise d'amélioration pourrait très bien mal tourner. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'appréhension des liens entre forêt et climat connaît ainsi une mutation. D'abord imperceptible et insignifiante, celle-ci refaçonnera sur le long terme les considérations au sujet de la bonne gestion des forêts. Au détour d'une stratégie visant à utiliser l'île Maurice à des fins militaires, ce qui suppose de décourager son usage

à des fins commerciales, l'administrateur colonial Pierre Poivre développe en ce sens un argumentaire hostile à la déforestation, cet aménagement étant présenté par lui comme conduisant à un désastreux assèchement des sols. C'est ce type de thèse qui, peu à peu, fera du déboisement un motif d'inquiétude plus que d'enthousiasme aménageur et des arbres une puissance modératrice du climat à ne pas couper à la légère.

À nouveau, ce que l'on observe dans les îles, cette fois-ci en termes de catastrophes environnementales, est regardé comme ce qui menace de se produire également sur le continent si l'on n'y prend pas garde. Le climat fait donc l'objet d'un regain d'intérêt et, par conséquent, donne lieu à de nombreux travaux : il est vu comme lié à la prospérité ou à l'échec de toute activité humaine, c'est pourquoi on estime qu'il est crucial de se donner les moyens de connaître son fonctionnement. On commence donc à développer des instruments et des méthodes pour le comprendre et prévoir ses évolutions.

### 3.

## Le tournant révolutionnaire et volcanique (fin XVIII<sup>e</sup> – début XIX<sup>e</sup> siècle)

Sur le continent européen en lui-même, la question climatique devient véritablement centrale en France à partir de et du fait de la Révolution française, soit à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'argumentaire du changement climatique d'origine anthropique est alors mobilisé pour des raisons bien particulières. Aux yeux du gouvernement révolutionnaire, le pays, et surtout son climat, ont été dégradés par la féodalité, en particulier par sa gestion injuste et contre-nature des bois. Les déboisements et les barrages de cours d'eau seraient venus servir la recherche de gloire militaire caractéristique de la noblesse féodale ainsi que la consommation superflue des bourgeois.

D'autre part, le gouvernement révolutionnaire doit trouver quoi faire du domaine forestier national issu des biens du clergé. S'il refuse dans un premier temps de le privatiser, c'est, entre autres, pour des raisons climatiques. En perdre la gestion, c'est risquer un déséquilibre climatique néfaste au pays si les propriétaires ont tous droit de déboiser. Enfin, se pose la question de savoir comment gouverner la population rurale qui, suite à la révolution, ayant conclu au rétablissement des anciens droits d'usage coutumiers, s'est mise à déboiser et à tirer parti autant que possible des ressources forestières. Très vite, le gouvernement révolutionnaire s'empare ainsi de la question climatique. Pour lui, il n'est pas question de laisser les bois à la merci de la population ou d'en revenir aux anciens droits d'usage : les communaux sont strictement combattus au nom de la souveraineté de l'État et du principe de propriété publique des terres. Dans le contexte révolutionnaire français, la question du réchauffement climatique d'origine anthropique se politise donc plus que jamais.

En 1815, l'éruption du volcan Tambora en Indonésie accroît encore les discussions à propos du climat. Cette éruption est si puissante que ses conséquences ont un retentissement mondial. Seulement, à l'époque, les bouleversements climatiques qui en résultent ne sont pas clairement mis en lien avec leur cause. Cette ignorance a généré beaucoup de questions et de travaux : on s'inquiète en particulier de savoir si le globe n'est pas en train de connaître une « mort thermique » comme le soutient le naturaliste Buffon. En effet, l'année 1816 n'a pour ainsi dire pas d'été. Cette crise climatique a des effets démographiques et politiques très grave en Europe, surtout en Suisse où le taux de mortalité s'accroît de plus de 53%. En France, pourtant moins touchée avec seulement 2% de hausse de la mortalité, le froid et les pluies incessantes provoquent toutefois une montée des angoisses climatiques. « Va-t-on tous mourir de froid ? » « Buffon avait-il raison ? » « Quand les récoltes seront-elles à nouveau généreuses ? » Voilà les questions que tous se posent. Il en résulte une hausse dramatique du prix du grain dont tous estiment qu'il va venir à manquer.

Pour rassérer les esprits et conjurer l'idée selon laquelle un refroidissement climatique dramatique et durable serait en cours, en France, le gouvernement officiel table sur l'idée d'une stabilité relative du climat. Le climat serait globalement stable, aussi est-ce seulement parce que la société s'agite et spéculé en dépit du bon sens que le prix du grain fluctue et s'élève au-dessus de son cours normal, ce qui entretient l'idée qu'il y aurait des bouleversements climatiques graves. Il suffirait que tous et toutes se tiennent tranquilles pour que les prix reviennent à la normale. Par conséquent, on s'emploie à produire des preuves de la constance climatique globale, ce qui pose les prémisses des conceptions scientifiques futures à propos du climat en contribuant à en faire une chose inscrite dans le temps long, dont les variations ne se mesurent qu'à l'échelle géologique.

## 4.

### Climat et politique intérieure (début du XIX<sup>e</sup> siècle)

En 1815, c'est aussi la défaite de Waterloo et les dettes de l'État français qui deviennent un objet de préoccupation en même temps que frappent les disettes. On se demande si la solution n'est pas de vendre les forêts nationales. C'est le début d'une longue série d'affrontements du pour et du contre. Les ultraroyalistes se retournent à cette occasion contre la révolution, à son tour accusée d'avoir dégradé le climat national par sa gestion calamiteuse de la question forestière. Ce groupe politique considère en effet que les forêts, lorsqu'elles étaient encore dans le giron de la gestion au long terme de la royauté et des monastères, étaient correctement administrées et le climat sauvegardé. C'est finalement le vote qui tranche et les votants du suffrage censitaire de l'époque qui sont les bénéficiaires de la vente des forêts nationales. C'est ainsi que débute leur privatisation par l'élite bourgeoise.

Le débat sur la bonne gestion des forêts nationales se poursuit néanmoins jusqu'à la fin du siècle entre les différentes parties prenantes. La question de la propriété des forêts est en effet, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, un objet privilégié d'affrontements politiques. Au-delà de la question « vendre ou ne pas vendre ? », de nombreux problèmes sont soulevés. Au début du siècle, l'État se bat contre les communaux et les droits d'usage qui y sont attachés au nom de la protection des arbres et du climat. Ensuite, la propriété privée individuelle et absolue des forêts qui succède aux communaux est elle-aussi âprement discutée par les partisans d'une limitation étatique de ce que les propriétaires peuvent décider de faire de leurs bois. Il ne s'agit pas simplement de protéger le climat local mais également celui de la nation toute entière. En 1834,

Charles Comte explique par exemple dans son *Traité de la propriété* que, selon lui, les forêts de montagne ne sauraient être valorisées du seul point de vue économique comme le sont les autres forêts. Autrement dit, les règles usuelles du libéralisme ne peuvent pas s'appliquer à elles. En effet, ces forêts auraient ceci de particulier que leur préservation serait bénéfique au climat des plaines. Pour d'autres auteurs, ce ne sont pas seulement les forêts de montagne mais bien tous les types de forêts qui seraient à préserver en raison de leur rôle régulateur sur le climat national.

À partir du Consulat, l'État français se donne donc un rôle de gestionnaire des forêts et régule ce que leurs propriétaires peuvent en faire. Il limite en particulier les coupes de bois, impose aux propriétaires de demander des autorisations de déboisement dûment motivées et autorise la Marine à venir prélever une quantité déterminée de bois dans les futaies pour construire ses navires. Des luttes politiques entre libéraux et antilibéraux se jouent autour de cette gestion des forêts présentée comme servant la stabilité du climat. Les uns plaident en faveur de la dérégulation forestière quand les autres en appellent à une plus grande régulation de l'usage des forêts privées par l'État. Par conséquent, les études sur le climat sont poursuivies d'autant plus assidument qu'elles peuvent servir à appuyer tel ou tel argument en lui donnant les apparences de la scientificité. Or, en ce début du siècle, obtenir des données fiables est chose difficile. Les deux auteurs notent que le caractère explicitement politique de ces controverses scientifiques finira par avoir raison du sérieux de la question du réchauffement climatique d'origine anthropique. À force d'argumentaires mal démontrés, le climat finit en effet par apparaître comme un objet de savoir mal assuré et la science du climat comme dénuée de fondement véritable.

## 5.

### Étudier et planifier (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle)

Le changement climatique d'origine anthropique passionne au-delà du cercle restreint des ministres et des savants, il s'étend jusque dans les journaux et les revues et atteint la société civile. Fressoz et Locher consacrent ainsi un chapitre entier à une figure particulière, celle de François-Antoine Rauch, un ingénieur issu de l'École des Ponts qui a lui-même créé et tenu une revue dédiée à la question climatique entre 1820 et 1827, les *Annales européennes*. À travers elle et de nombreux projets d'aménagement, il mène ce que les auteurs appellent une « croisade climatique » dont le but est de restaurer la France, pays réputé en danger à cause du déséquilibre de ses ressources naturelles.

Bien évidemment, les forêts jouent pour lui un rôle important et il luttera contre le déboisement en mettant en garde contre la vente des forêts nationales. Sa culture d'ingénieur, formée dans le creuset des utopies scientifiques et techniques postrévolution, lui font concevoir des plans grandioses d'aménagement public, à l'échelle nationale, dans lesquels il essaie d'impliquer les capitalistes. Toutefois, ces plans échoueront les uns après les autres et ne cesseront de s'amenuiser par rapport à ses ambitions initiales.

La question climatique est bien sûr envisagée par lui à l'échelle planétaire des grands cycles de l'eau qu'il estime rompus à cause de l'action humaine. Un peu paradoxalement, étant donné ses tendances à l'aménagement rationnel à l'échelle nationale, il promeut une science du climat qui ne soit pas un ensemble de solutions clés en mains produites par des experts mais bien un savoir issu de la participation citoyenne. Malgré son programme et la très forte politisation des questions de réchauffement climatique d'origine anthropique, Rauch se présente

comme apolitique et ne soutient aucune des factions participant aux débats sur la propriété et la déforestation, ce qui n'empêche pas les ultraroyalistes de récupérer ses propos inquiets relatifs à la vente des forêts domaniales.

On voit donc bien que, dans le contexte français du début du XIX<sup>e</sup> siècle, soit durant la période postrévolutionnaire, les effets planétaires de l'éruption du volcan Tambora et les inquiétudes qu'ils génèrent, la culture scientifique désireuse de progrès et de rationalités, la question des forêts, *etc.* entretiennent une forte agitation à l'égard de la question climatique. On lance de nombreuses recherches scientifiques, de multiples projets d'aménagement du territoire et tout ceci habite jusqu'aux textes de loi.

## 6.

### La fin (partielle) des inquiétudes climatiques (fin XIX<sup>e</sup> – début XX<sup>e</sup> siècle)

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la situation dans les pays occidentaux, et notamment en France, a bien changé. Avec le développement de moyens de transport plus rapides comme le train, la peur des disettes reflue nettement. En cas de mauvaise saison à tel endroit, on pourra toujours importer d'ailleurs de quoi ne pas mourir de faim. Les angoisses climatiques sont alors de moins en moins présentes aux esprits, les aléas climatiques n'ayant plus la dangerosité qu'ils avaient au début du siècle. Elles le sont d'autant moins que, d'un point de vue climatique, on sort du petit âge glaciaire qui touchait l'Atlantique Nord depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et qu'un climat plus clément s'installe. La propriété forestière quant à elle agite moins les ministères. À la fin du siècle, le domaine forestier s'est étendu et est revenu dans le giron de l'État. Les déforestations inquiètent d'autant moins qu'il y a plus d'arbres et qu'une grande partie d'entre eux est gérée à l'échelle nationale. Du côté scientifique, le lien qui était préalablement fait entre forêt et climat s'est quelque peu distendu ; on a changé de focalisation. D'une part, à force d'être constamment mobilisé en politique, l'argument de la déforestation comme danger climatique est présenté comme une pure posture qui ne mérite pas que l'on y prête attention, ce d'autant plus que les thèses qui étaient soutenues en ce sens n'ont jamais été prouvées en dépit de multiples tentatives. D'autre part, si auparavant on s'intéressait tout autant à l'influence des arbres sur la venue de la pluie qu'à leur action pédologique, c'est-à-dire à leur action sur l'écoulement ou la rétention de l'eau par les sols, désormais c'est seulement la dimension pédologique qui est mise en avant. La préoccupation pour le climat s'efface et laisse place à une vigilance accrue aux inondations et décrues ainsi qu'à une gestion des forêts

en lien avec celle-ci. Enfin, de manière plus générale, la focale des scientifiques à l'égard du climat change. Si jusqu'alors on s'intéressait au temps présent menacé et à un avenir climatique jugé incertain, désormais c'est le passé et le temps long qui dominent. Le climat apparaît dès lors comme indépendant des actions humaines, celles-ci étant à présent considérées comme ridiculement faibles, incapables d'avoir un impact d'une ampleur suffisante pour bouleverser quelque chose d'aussi lent et long que l'évolution du climat à l'échelle géologique. On présente l'époque géologique actuelle comme celle de l'holocène, laquelle serait très ancienne et destinée à durer encore bien longtemps avec des cycles d'oscillation autour d'un point fixe. Le climat devient donc un cadre unifié à propos duquel il est désormais trivial de s'inquiéter, notamment pour le modifier en bien comme en mal. Il est en effet vu comme tout à fait hors de portée de l'influence humaine.

Néanmoins, ce constat ne vaut guère que pour les pays occidentaux et les métropoles. Dans les colonies, les administrateurs et les colons perpétuent le vieux discours climatique effondriste, continuant à accuser les populations locales d'avoir dégradé leur climat à cause de leur mode de vie jugé arriéré ou décadent. Ce faisant, les empires se dédouanent des conséquences de leurs propres actions d'aménagement en les mettant sur le dos des autochtones. Ce ne serait pas les empires qui, en s'implantant dans différents pays et en bouleversant le fonctionnement écologique, auraient eu un impact dévastateur sur l'environnement et le climat, mais les locaux, qui auraient toujours mal cultivé leurs terres. Fort heureusement, les colons seraient venus à leur rescousse et leur aurait révélé le bon usage de la terre, parvenant ainsi à rétablir la situation. Par ce discours, les puissances impériales s'octroient la légitimité de domanialiser les terres ancestrales, de restreindre les droits d'usage coutumiers et d'exproprier les populations indigènes au nom de la conservation des ressources. Ce topos climatique est

mobilisé jusqu'en 1930, après quoi, il apparaît comme clairement idéologique car périmé au regard des progrès de la science du climat. Qu'à cela ne tienne, il reste la thématique de la dégradation anthropique des environnements comme excuse au colonialisme pour se maintenir sur fond de néo-malthusianisme, c'est-à-dire sur fond d'un discours obsédé par la question de la natalité comme source principale des problèmes économiques et écologiques, et notamment de l'érosion des sols. Parce que les peuples non-occidentaux feraient trop d'enfants, parce qu'ils ne parviendraient pas à réfréner leurs bas instincts, ils surconsommeraient leurs propres ressources, d'où la nécessité d'une intervention civilisatrice et régulatrice.

## 7.

### Aimable carbone (milieu du XX<sup>e</sup> siècle)

Lorsque l'on fait le récit de l'émergence de l'écologie comme mouvement politique, on a tendance, remarquent les deux auteurs, à désigner des précurseurs visionnaires qui auraient compris les liens entre carbone, effet de serre et réchauffement climatique bien des décennies avant la prise de conscience écologique globale des années 60, posant ainsi les bases de l'écologie politique telle que nous la connaissons. Ce type de récit historique centré sur les précurseurs alimente une vision positiviste de l'histoire qui fait de cette dernière un progrès continué vers toujours plus de savoir et de maîtrise. Il implique que nous étions auparavant à la fois ignorants et incapables en matière de climat. Rien ne semble moins juste que ce récit une fois que l'on a pris conscience que la préoccupation pour les questions climatiques caractérise autant sinon plus les siècles passés.

Autre preuve du caractère fautif de cette histoire focalisée sur la recherche des avant-courriers : on observe que l'intérêt des soi-disant « précurseurs » de l'écologie politique pour les gaz à effet de serre est absolument sans lien avec une quelconque inquiétude climatique, c'est même le contraire qui est vrai. En effet, des scientifiques spécialistes des effets nocifs du carbone comme Charles Babbage (1791-1871) et Eugène Huzar (1820-1890) ne pensaient pas que celui-ci puisse avoir des effets climatiques catastrophiques. De même, John Tyndall (1820-1893) et Svant August Arrhenius (1859-1927), les premiers scientifiques à établir un lien entre carbone et effet de serre, pensaient que celui-ci aurait un impact climatique positif, donnant naissance à une opinion qui fut partagée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Au moment de l'intensification de l'industrialisation, les rejets massifs de carbone sont présentés comme un bénéfice à celles et

ceux qui s'en plaignent. En effet, comme il y a une hausse de la population, il y a aussi une hausse significative de l'oxygène dans l'atmosphère, bienheureusement, les usines qui fonctionnent à plein régime fourniraient le carbone nécessaire au rééquilibrage chimique de l'atmosphère.

Penser qu'il y eut des précurseurs qui savaient avant l'heure, c'est finalement ignorer le fait qu'ils étaient animés par des objectifs et des convictions très contextuels qui sont passés sous silence par le récit positiviste. C'est aussi faire comme si le changement climatique d'origine anthropique avait été « découvert » un beau jour, au cours des années 60, alors que les sociétés passées avaient déjà conscience de cette possibilité, quand bien même elles ne la réfléchissaient pas de la même manière.

Au XX<sup>e</sup> siècle, la question du changement climatique d'origine anthropique reprend de l'importance dès les années 1950. L'influence des gaz à effet de serre sur le réchauffement climatique est reconnue par des scientifiques américains qui tentent alors d'alerter le public et les compagnies pétrolières sur les conséquences climatiques de la diffusion de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Ces alertes seront étouffées par des entreprises intéressées comme Shell ou Exxon. D'autre part, ces recherches sur le climat ont été d'autant plus développées que leurs résultats intéressaient les États-Unis pendant la guerre froide pour des raisons de stratégie militaire. Mieux cartographier et connaître le globe, c'était augmenter la précision des missiles balistiques, permettre aux sous-marins de tracer leurs routes, ou encore, envisager la possibilité de mener une guerre météorologique. Dans ce contexte, le changement climatique était pris très au sérieux puisqu'il était un enjeu militaire, d'où le développement conséquent de l'expertise climatique à cette époque. Au départ, il ne s'agit donc aucunement d'une découverte scientifique venant éveiller des consciences jusqu'alors innocentes mais d'un objectif de recherche clairement établi, dont les conséquences ont

entraîné dans leur sillage des protestations politiques de la part d'opposants et l'essor de mouvements écologiques dans le climat inquiet de la guerre froide.

Finalement, on est bien loin du récit positiviste et dépolitisé de la « découverte » du changement climatique d'origine anthropique dans les années 60 par la nouvelle science du climat. Dans le passé et dès le XV<sup>e</sup> siècle, cette question était déjà centrale et omniprésente tant scientifiquement que politiquement. Ce sont en effet des situations et des contextes politiques bien précis qui ont lancé et vu se développer les sciences du climat de diverses manières. Les mutations techniques et politiques du début du XX<sup>e</sup> siècle ont momentanément fait du climat un cadre stable, indépendant des actions humaines, mais ceci n'a duré qu'un temps très bref, jusqu'aux années 1950, moment où des intérêts nouveaux ont inauguré une nouvelle science du climat et de l'influence anthropique sur celui-ci. Il semble donc crucial de déconstruire l'idée d'une progression temporelle lisse des sensibilités climatiques afin de ne pas croire que notre condition contemporaine, alerte et inquiète en matière climatique, tiendrait seulement à la production d'une science ayant considérablement progressé. Comme le montre l'ouvrage de Locher et Fressoz, les enjeux politiques et économiques sont grandement parties prenantes de nos représentations du monde et s'entremêlent au développement des sciences et techniques.



# À propos

## LeDoTank

LeDoTank est une association dont la vocation est de chercher à combler le déficit de connaissance et de compréhension de ce que sont les entreprises moyennes ; déficit qui touche tous les champs : gouvernance, RSE, financement, performance sociale, etc.

LeDoTank s'inscrit dans l'écosystème des entreprises moyennes en initiant des projets qui associent entrepreneurs, experts et chercheurs pour mieux identifier leurs enjeux propres et chercher à mettre en avant leur singularité afin de proposer des solutions adaptées. Il s'agit de contribuer au renouvellement de leurs pratiques et d'informer les décideurs des règles du jeu sur les spécificités de ces entreprises.

Pour progresser dans ces différentes voies, leDoTank peut compter sur ses partenaires : ce sont des entreprises ou des organisations consacrant des ressources – financières et/ou humaines – à la recherche de réponses concrètes aux enjeux sociétaux qui touchent leurs marchés ou leur environnement direct, mais aussi plus largement, l'intérêt commun.

### Contact leDoTank

Lorraine HARRIS  
Déléguée Générale

## Aca Nexia

Aca Nexia est un cabinet d'audit et conseil qui compte 250 professionnels parmi lesquels 21 associés. Son offre de services couvre l'audit, l'expertise comptable, l'externalisation (BPO), l'assistance aux transactions d'entreprises, le conseil opérationnel, la paie et la gestion sociale.

Les clients d'ACA Nexia sont majoritairement des ETI et des PME qui attendent des solutions pertinentes et de l'assistance pour les mettre en œuvre. Aca Nexia cultive ses valeurs de loyauté, compétence et partage, et fonde son indépendance sur une totale maîtrise de son capital par ses associés. Aca Nexia poursuit une stratégie de croissance maîtrisée fondée sur la présence de ses associés et managers sur le terrain, une offre de services évolutive, la généralisation du digital, une dimension internationale et le développement de la RSE tant en interne qu'au service de ses clients. Aca Nexia exprime sa responsabilité sociétale dans sa gouvernance et ses pratiques managériales, et est très heureuse d'accompagner leDoTank dans sa mission.

### Contact Aca Nexia

Olivier JURAMIE  
Associé – Directeur Général  
o.juramie@aca.nexia.fr

# La collection " Lu pour vous "

- n°1 : Les marchés à l'épreuve de la morale
- n°2 : La nouvelle question laïque. Choisir la République
- n°3 : Les relations marchandes face au don
- n°4 : Économie utile pour des temps difficiles
- n°5 : Peut-on penser une liberté sans abondance ?
- n°6 : La loi de 1905 n'aura pas lieu. Histoire politique des séparations des Églises et de l'État (1902-1908)
- n°7 : La gouvernance par les nombres
- n°8 : Le capital au XXI<sup>e</sup> siècle
- n°9 : Refonder l'entreprise
- n°10 : Les Marchands et le Temple
- n°11 : La société selon Friedrich Hayek
- n°12 : Humanité. Une histoire optimiste
- n°13 : Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie
- n°14 : Printemps silencieux
- n°15 : La crise de l'État-providence
- n°16 : Enrichissement
- n°17 : Terre-Patrie
- n°18 : Temps, économie et modernité
- n°19 : Les Révoltes du ciel

**leDoTank**

69 rue de Montchapet,  
21000 Dijon  
[www.ledotank.com](http://www.ledotank.com)